

SANTÉ

Lancement d'un site informatif sur les médicaments

L'Agence fédérale des médicaments FAGG a lancé le site web gratuit FarmalInfo, qui vise à rassembler en un seul endroit toutes les informations sur les médicaments à l'intention des citoyens et des patients. Le site fournit des informations scientifiquement correctes et actualisées sur les médicaments et les produits de santé disponibles sur le marché belge. FarmalInfo offre une multitude d'informations sur les médicaments : des informations actualisées sur la disponibilité du médicament, un aperçu des différentes tailles d'emballage et formes de dosage, ainsi que des informations précises sur les prix et les remboursements. Des informations peuvent également être trouvées sur d'autres produits de santé vendus en pharmacie, tels que les dispositifs médicaux, les compléments alimentaires ou les produits cosmétiques. Au moment du lancement, plus de 100 fiches d'information sont déjà disponibles pour les médicaments et les dispositifs médicaux. Le site propose également des informations générales utiles. Par exemple, il explique ce qu'il faut faire des médicaments périmés et comment signaler les effets indésirables. L'initiative met l'accent sur la compréhensibilité et la convivialité. Le site web est également régulièrement mis à jour par l'AFMPS, voire en temps réel pour certaines rubriques. « Nous avons travaillé intensivement avec d'autres administrations et organisations pour offrir des informations de qualité et les coupler avec toutes les données possibles de nos banques de données », déclare Hugues Malonne, administrateur général de l'AFMPS. L'AFMPS insiste sur le fait que FarmalInfo ne remplace pas la notice ou le mode d'emploi, mais constitue une source complémentaire d'informations compréhensibles. BELGA

GUERRE EN UKRAINE

L'UE adopte un 12^e paquet de sanctions contre la Russie

L'Union européenne a adopté lundi un douzième paquet de sanctions contre la Russie, qui comprend notamment l'interdiction des importations de diamants russes dans l'UE. Les pays de l'UE avaient déjà approuvé vendredi, en marge d'un sommet européen, ce nouveau paquet de sanctions, mais il n'avait pas pu être formellement adopté, en raison d'une réserve de l'Autriche, désormais levée. L'interdiction de l'UE concernera les diamants naturels ou synthétiques et les bijoux dès janvier, et les diamants russes taillés dans d'autres pays à partir de septembre 2024.

Il s'agit du 12^e paquet de sanctions depuis l'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022. « Nous continuons à soutenir l'Ukraine contre vents et marées », a affirmé à cette occasion sur X la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. Moscou est accusé de financer une partie de sa guerre contre l'Ukraine grâce au commerce lucratif de diamants, qui représente un chiffre d'affaires d'environ quatre à cinq milliards de dollars par an. La Belgique a levé ses réticences sur ces sanctions, décidées par les pays du G7, et proposé des solutions, notamment par le biais d'un système de traçage pour les rendre efficaces sans pénaliser sa propre industrie, florissante à Anvers.

Concernant les technologies pouvant être utilisées par l'armée russe, l'UE a décidé d'ajouter 29 nouvelles entités à la liste de celles accusées de soutenir l'effort de guerre russe. Elles font toutes l'objet de restrictions concernant leurs exportations de produits susceptibles de renforcer l'industrie d'armement de la Russie. Certaines de ces entités, impliquées dans le contournement de sanctions, proviennent de pays tiers, Singapour et l'Ouzbékistan notamment, selon un communiqué de la Commission européenne. AFP

ENVIRONNEMENT

40 % des sols bruxellois sont de mauvaise qualité

Bruxelles Environnement met la dernière main à une cartographie des sols régionaux. Si elle utilisait les méthodes d'évaluation européenne, ce ne sont pas moins de 98 % des sols qui seraient dégradés.



FRÉDÉRIC DELEPIERRE

Dans quel état se trouvent les sols de la Région bruxelloise ? Leur qualité permet-elle à leurs propriétaires de les cultiver ou doivent-ils d'abord en améliorer la qualité en les nourrissant ?

Récemment, Bruxelles Environnement a proposé aux Bruxellois de tester la qualité du sol de leurs jardins. Une opération de sensibilisation quelque peu ludique à laquelle une vingtaine de personnes ont répondu. Sans surprise, globalement, les résultats sont bons. Ils ne peuvent toutefois pas être considérés comme représentatifs de la qualité des sols bruxellois, car les participants prêtent déjà attention aux sols de leurs jardins.

Toute symbolique qu'elle est, cette action s'intègre dans un programme bien plus vaste. Depuis 2019, Bruxelles Environnement a décidé de s'occuper de la qualité des sols, ceux qui sont touchés par la compaction, l'imperméabilisation, l'érosion, la perte de nutriments, de matière organique et de biodiversité. Tous ces maux qui ont pour conséquence de faire disparaître les micro-organismes des sols qui ne contiennent, dès lors, ni air ni eau et deviennent inertes.

Ni air ni eau

« Inspirés de la stratégie européenne 2030 sur les sols et d'une proposition de directive européenne sur la surveillance et la résilience des sols, les objectifs de ce programme sont repris dans une stratégie baptisée Good Soil », explique Saïd El Fadili. « Elle a été concertée avec l'ensemble des parties prenantes et puis transmise au cabinet du ministre bruxellois de l'Environnement Alain Maron pour approbation par le gouvernement bruxellois en début d'année 2024. Avant les prochaines élections. »

A travers cette stratégie, les experts de Bruxelles Environnement pratiquent des analyses de sols un peu partout dans la Région. De façon aléatoire, ils se rendent chez des particuliers, dans des parcs ou même à la forêt de Soignes où ils prélèvent des échantillons. Des analyses de ceux-ci sont effectuées en laboratoire pour déterminer un indice de qualité de sols. Des conseils sont ensuite donnés au propriétaire du terrain afin qu'il nourrisse son sol et qu'il y améliore

la circulation de l'eau.

« A l'heure actuelle, les résultats de 800 analyses ont déjà été encodés dans nos bases de données et il en reste beaucoup à entrer », commente Saïd El Fadili. « On constate que 40 % des sols bruxellois sont dégradés. Ce qui veut dire que 60 % sont en bon état. Ça situe la Région bruxelloise en dessous de la moyenne européenne qui est de 60-70 % de sols dégradés. » Mais l'expert relativise immédiatement. « Pour établir la qualité d'un sol, on se base sur 18 paramètres. Pour l'Europe, si un seul critère est mauvais, le sol est de mauvaise qualité. Nous trouvons ça trop radical. Nous nous basons sur une moyenne des 18 paramètres pour calculer l'indice de qualité global. S'il est supérieur à 50 %, le sol est bon, s'il est inférieur, il est dégradé. Si on se basait sur la méthode de calcul européenne, 98 % des sols de la capitale seraient dégradés ! »

100 % de sols sains pour 2050

Sur base de ces résultats, une cartographie bruxelloise est en cours de finalisation au sein de Bruxelles Environnement. « Nous élaborons aussi des codes de bonnes pratiques pour guider et aider les consultants, les gestionnaires des espaces publics, les agriculteurs, les entreprises... à prévenir les dégradations du sol et le cas échéant à les traiter », ajoute l'expert. « L'un des buts est de les inciter à déminéraliser un maximum d'espaces pour notamment les rendre à l'agriculture, la nature et pour améliorer la gestion des eaux pluviales. La déminéralisation passe aussi par les établissements scolaires via l'opération Ré-création. Dans une vingtaine d'écoles, on repense totalement les cours de récréation en les verdissant. Au-delà de l'aspect climatique et de l'esthétique, ça sensibilise les enfants dès le plus jeune âge. »

Sur base des résultats de ces analyses, Bruxelles Environnement a développé un indice de qualité des sols bruxellois baptisé IQSB, une sorte de PEB du sol. « Notre ambition est que la stratégie Good Soil entre dans la législation régionale afin de pouvoir appliquer l'indice à tous les terrains bruxellois. On pourrait de la sorte traiter les sols dégradés et atteindre l'objectif européen de 100 % de sols sains en 2050. » Un sacré challenge avec 98 % des sols euro-

Actuellement, les résultats de 800 analyses de sols sont enregistrés et montrent que 40 % d'entre eux sont dégradés à Bruxelles. © HATIM KAGHAT.

peins actuellement considérés comme dégradés...

« On pourrait aussi mettre en place le principe du bon sol pour le bon usage », ajoute le spécialiste, « à savoir construire sur les sols de moins bonne qualité et réserver les sols de meilleure qualité à la nature, l'agriculture, la gestion des eaux pluviales et le stockage du carbone. Les sols de qualité ont un rôle très important dans la lutte contre les inondations et les îlots de chaleur, ce qui les rend donc indispensables dans la lutte contre les effets du changement climatique. »

Ce fameux IQSB, le premier du genre dans l'Europe des 27, intéresse déjà la Wallonie qui est occupée à le décliner, ainsi qu'Amsterdam et la France, qui ont pris contact avec Bruxelles Environnement pour s'en inspirer.

Depuis 2005, plus de 1.000 hectares contaminés ont été assainis et réaffectés

Depuis 2005, 1.011 hectares de terrains contaminés à Bruxelles ont été rendus à nouveau disponibles pour une réaffectation (logement, activités économiques...) suite à un assainissement ou à une gestion du risque. Les travaux réalisés ont permis de traiter 17,5 millions de mètres cubes de sols contaminés et 7 millions de mètres cubes d'eau contaminé, pour un coût total de 494 millions d'euros, soit environ 49 euros/m³. La grande majorité des pollutions identifiées depuis 2017 sont des pollutions orphelines. Il s'agit de pollutions pour lesquelles aucune partie responsable ne peut être identifiée. Les polluants du sol les plus fréquents (en termes de nombre de parcelles) sont les métaux lourds, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et les huiles minérales. Pour les eaux souterraines, il s'agit des huiles minérales, des hydrocarbures chlorés et des métaux lourds. Bruxelles Environnement explique que la pollution du sol ou des eaux souterraines peut être traitée de différentes manières. En fonction de l'ampleur et du type de pollution et de la zone affectée, la méthode appropriée est choisie. Parmi les 23 techniques utilisées en Région bruxelloise, les plus courantes sont l'excavation de terres polluées, le pompage et le traitement d'eaux souterraines ou une combinaison des deux techniques. Ces traitements ont été utilisés sur 72 % des parcelles traitées (soit 1.359 parcelles) entre 2005 et 2022. Ensuite, les techniques les plus courantes sont la bioremédiation stimulée (utilisée sur 88 parcelles) et l'atténuation naturelle (85 parcelles). F.DE